ORIENTATION POST 3e

publié le 24/03/2020

Mesdames, Messieurs les responsables légaux des élèves de 3e,

Suite aux avis du conseil de classe sur l'orientation post 3e, vous êtes priés d'accuser réception sur les téléservices. La date butoir est fixée au **jeudi 26 mars 16h00**.

Veuillez consulter l'aide ci-jointe, qui décrit la procédure à suivre à partir de la page 7.

En cas de difficulté, vous pouvez adresser un mail au collège.

Cordialement.

Document joint

guide_teleservice_orientation_3e_accompagnement_familles-2 (PDF de 10.3 Mo)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.